

rivé à la ville de *Kiu-lan*<sup>1)</sup>, à l'ouest de *Soei-che* (Tokmak), *Hin* ③ fut tué par le *Tou-k'i-che Mo-ho (Baga) tarkan*. La princesse de *Kiao-ho* et son fils *Tchong-hiao* s'enfuirent et revinrent (en Chine); on donna à (*Tchong-hiao*) le titre de *tso-ling-kiun-wei-yuen-wai-tsiang-kiun*. Ainsi finirent les *Tou-kiue* occidentaux.

Le *Tou-k'i-che* (Turgäch) *Ou-tche-le* était (le chef) d'une tribu détachée des *Tou-kiue* occidentaux. Après que *Ho-lou* ② eut été écrasé et anéanti (658), les kagan des deux (groupes de) tribus<sup>3)</sup> étaient tous auparavant venus se mettre au service de l'empereur; les barbares n'avaient plus eu de princes assurés. *Ou-tche-le* dépendait de *Hou-che-lo* ④ et avait le titre de *Mo-ho (Baga) tarkan*. Le gouvernement de *Hou-che-lo* ④ était oppresseur; le peuple ne l'aimait pas; d'autre part, *Ou-tche-le* savait assurer le calme à ses subordonnés; il avait du prestige et inspirait confiance; tous les barbares lui furent soumis et se rattachèrent à lui; ses hordes devinrent peu à peu puissantes. Il établit alors vingt commandants qui commandaient chacun à sept mille soldats. Il résidait au nord-ouest de *Soei-che* (Tokmak); il conquiert graduellement (le territoire de) *Soei-che*; il y transporta son campement et s'y établit; on appela «grand campement» la vallée de *Soei-che*, et «petit campement» la ville de *Kong-yue*<sup>3)</sup> et la rivière *I-li*. Son territoire était à l'est limitrophe des *Tou-kiue* septentrionaux; à l'ouest, des divers peuples *Hou*; vers l'est, il était en ligne droite des arrondissements de *Si* (Tourfan) et de *T'ing* (près de Goutchen). Il s'était annexé toutes les terres de *Hou-che-lo* ④.

La deuxième année *cheng-li* (699), il envoya son fils *Tche-nou* rendre hommage à la cour. L'impératrice *Ou* le traita avec honneur et lui prodigua les encouragements. Pendant la période *chen-long* (705—706), on lui donna le titre de roi régional *Hoai-té*. Cette même année *Ou-tche-le* mourut.

Son fils *Souo-ko*, commandant de l'arrondissement de *Ou-lou*<sup>4)</sup> fut nommé grand général des gardes vaillants de gauche, lui succéda et reçut un titre de noblesse. En ce temps il avait trois cent mille soldats d'élite. Un décret impérial ordonna au kagan des dix tribus, *A-che-na Hoai-tao* ⑤, de prendre un insigne de commandement et de lui conférer l'investiture; on lui fit présent de quatre filles du palais.

1) A 60 li à l'est de Talas. Cf. Itinéraire II, p. 10, lignes 37—38.

2) Les tribus *Tou-lou* et les tribus *Nou-che-pi*.

3) Cf. p. 13, ligne 12.

4) Cf. p. 67, ligne 15 de la note 2.